

2. HONORAIRES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge au compte de résultat pour la certification, l'examen des comptes individuels et consolidés ainsi que diverses missions accessoires à l'audit s'élèvent à :

Mazars & Guérard : 1 266 milliers d'euros

PricewaterhouseCoopers Audit : 1 416 milliers d'euros.

	PricewaterhouseCoopers Audit				Mazars & Guérard				TOTAL			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant HT		%	
	En milliers d'euros	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Audit												
• Commissariat aux comptes ⁽¹⁾ , certification, examen des comptes individuels et consolidés...												
Émetteur	1 222	1 068	86 %	81 %	1 081	1 075	85 %	83 %	2 303	2 143	86 %	82 %
Filiales	139	172	10 %	13 %	158	175	12 %	13 %	297	347	11 %	13 %
SOUS-TOTAL	1 361	1 240	96 %	94 %	12 39	1 250	97 %	96 %	2 600	2 490	97 %	95 %
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes...												
Émetteur	55	80	4 %	6 %	27	50	3 %	4 %	82	130	3 %	5 %
Filiales intégrées												
SOUS-TOTAL	55	80	4 %	6 %	27	50	3 %	4 %	82	130	3 %	5 %
Autres prestations												
Juridique, fiscal, social,												
Autres...												
SOUS-TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1 416	1 320	100 %	100 %	1 266	1 300	100 %	100 %	2 682	2 620	100 %	100 %

(1) Incluent les diligences relatives aux deux projets (i) de filialisation et cotation du patrimoine résidentiel et (ii) de séparation des sociétés GECINA et Metrovacesa, correspondant, au titre de l'exercice 2007, à des honoraires d'un montant de 1 465 milliers d'euros (PricewaterhouseCoopers Audit : 776 milliers d'euros, Mazars & Guérard : 689 milliers d'euros) et pour 2006 (au titre du projet (i) uniquement) de 1 344 milliers d'euros (soit 672 milliers d'euros par cabinet).